



Pourquoi le syndic entrave une décision d'A.G. pourtant acceptée

Par **SAUVEUR**, le **04/07/2016** à **19:09**

Lors de l'A.G les copropriétaires ont voté l'autorisation de la pose d'un store soleil question posée à l'ordre du jour avec photo du modèle du store cette assemblée à voter unanime sans vote non et sans abstention.

Le syndic doit validé cette autorisation??? Depuis quand le syndic s'oppose à une décision d'A.G.

Depuis j'ai envoyé 5 lettres R/A/R sans réponse à ce jour de sa part Sa me parait paradoxale de remettre cette pose à la prochaine A.G.

Par **youris**, le **04/07/2016** à **20:05**

bonjour et merci sont des marques de politesse demandées dans les CGU du site et qui font toujours plaisir aux bénévoles qui répondent sur ce site !

Par **springfield**, le **04/07/2016** à **21:43**

Bonjour,

Soyez + précis dans votre demande sur ce forum.

Que dit exactement la résolution votée en AG? Est-ce qu'on parle d'une résolution sur le choix d'un modèle ou sur une demande précise pour un lot en particulier ?

Par **SAUVEUR**, le **05/07/2016** à **10:08**

Je m'excuse du bonjour je n'ai pas l'habitude. Elle ne parle de rien. la question posée à l'ordre du jour faut donné autorisation pour la pose de store en remplacement de celui existant. les copropriétaires ont votés oui à l'unanimité le proces verbale mentione après validation du syndic ??? c'est la premiere fois que je lis qu'un syndic sans argument de remplacement doit validé alors à quoi sert une A.G. pourquoi ne pas demander l'autorisation direct au syndic qui

vous renvoie à la décision de L'AG je ne comprend plus rien Qui décide Merci à vous tous

Par **pieton78**, le **05/07/2016** à **14:38**

Il y a des sites où l'on recommande de ne pas charger le texte par des bonjours et des aurevoirs....bref.

Sauveur n'est pas très clair!

Pourquoi ne donnez-vous pas le texte exact de la résolution? est-ce bien: "demande d'autorisation pour la pose de store en remplacement de celui existant"?

Que le syndic refuse n'est pas forcément anormal, le store en place a-t-il été autorisé avant pose? le modèle, la couleur ont-ils été défini? Etes-vous dans un périmètre monuments historiques? etc, pas si simple!

Par **beatles**, le **08/07/2016** à **22:45**

Bonsoir,

Dire « Bonjour » ou « Bonsoir » et terminer par un « au revoir » permet d'éviter toute agressivité et de ne pas répondre dans la précipitation ! ... du moins ça peut y contribuer !

Cdt.